groupe DBT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1er octobre 2026

Tirage de la tranche #15 d'un montant nominal de 500 000€ dans le cadre du financement par OCEANE conclu avec WTO29

Avertissement

Le présent communiqué porte sur une opération de financement par émission d'obligations convertibles en actions nouvelles (OCEANE) susceptible d'entraîner une dilution des actionnaires existants. Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des facteurs de risques décrits ci-dessous ainsi que des caractéristiques du contrat de financement conclu avec WTO29, détaillées dans le communiqué publié le 6 juin 2025 et disponible sur le site Internet de la Société.

Brebières, le 1er octobre 2026 – 18h00 - Le groupe DBT (Euronext Growth – ALDBT), expert européen de la mobilité électrique, proposant des solutions durables pour la transition énergétique, annonce le tirage de la tranche #15 de son contrat de financement conclu avec **WTO29**, par l'émission de **100 OCEANE** d'une valeur nominale unitaire de **5 000 €**, représentant un montant nominal total de **500 000 €**.

Cette émission intervient dans le cadre du contrat de financement signé le **6 juin 2025**, portant sur un montant nominal maximum de **5 M€**, destiné à accompagner le développement du Groupe DBT.

Ce tirage intervient conformément au calendrier de financement de la Société et ne résulte pas de la survenance d'un événement particulier affectant son activité.

Les fonds levés permettront notamment de financer les besoins généraux de la Société, d'accompagner le développement commercial de ses activités, de soutenir ses investissements industriels et technologiques ainsi que de renforcer sa trésorerie dans le cadre de l'exécution de son plan stratégique.

Principales caractéristiques

- Nombre d'OCEANE émises : **100**
- Valeur nominale unitaire : **5 000 €**
- Montant nominal de la tranche : **500 000 €**
- Souscription : **100 % de la valeur nominale**
- Taux d'intérêt : **0 %**
- Maturité : **24 mois**
- Date d'émission : **29 septembre 2026**

Les modalités de conversion des OCEANE, incluant la formule de conversion, les ajustements éventuels ainsi que les conditions d'exercice, demeurent identiques à celles décrites dans le communiqué du 6 juin 2025.

Incidence potentielle sur le capital

Compte tenu de la formule de conversion prévue par le contrat, le nombre d'actions nouvelles susceptibles d'être émises dépendra notamment du cours de l'action au moment de chaque conversion.

À titre indicatif la conversion intégrale de cette tranche pourrait émettre 7 142 857 actions à une conversion théorique au cours du 30 septembre 2026 de 0,07€ ce qui représente une dilution théorique de l'ordre de 5,5%

Le nombre définitif d'actions créées pourra différer en fonction des conditions de marché et des modalités de conversion prévues contractuellement.

Capital social

À la date du présent communiqué, le capital social de la Société est composé de 123 437 309 actions.

Conformément à l'article L.233-8 II du Code de commerce et à l'article 223-16 du Règlement général de l'AMF, les informations relatives au nombre total d'actions composant le capital social et au nombre total de droits de vote sont mises à jour sur la rubrique Investisseurs du site Internet de la Société.

Cadre juridique de l'opération

L'assemblée générale extraordinaire du 6 février 2024 a conféré au Conseil d'administration, aux termes de sa quatrième résolution, une délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce.

Le Conseil d'administration a décidé de faire usage de cette délégation afin de procéder à l'émission de la présente tranche d'OCEANE conformément aux stipulations du contrat de financement conclu avec WTO29.

Facteurs de risque

L'attention des investisseurs est attirée sur les risques inhérents à ce type d'opération de financement, et notamment :

- Le risque de dilution des actionnaires existants résultant des conversions successives des OCEANE ;
- Le fait que le nombre d'actions susceptibles d'être émises dépend de l'évolution future du cours de bourse de l'action DBT ;
- L''existence d'une pression vendeuse potentielle sur le marché liée aux conversions des OCEANE et aux cessions éventuelles des actions issues de ces conversions ;
- L'impact que ces émissions successives peuvent avoir sur le cours de bourse et la participation des actionnaires existants.

Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des caractéristiques complètes du contrat de financement ainsi que de l'ensemble des facteurs de risques décrits dans le communiqué publié le 6 juin 2025, disponible sur le site Internet de la Société.

À PROPOS DE DBT

DBT est un leader français de la mobilité électrique doté d'une expertise reconnue dans la recharge des véhicules électriques. Sur son marché, DBT bénéficie d'une position solide découlant d'une période d'investissements intense entre 2020 et 2023, ayant conduit à une transformation profonde du groupe, qui est désormais axé sur deux activités complémentaires :

- Depuis 1992, une activité historique de conception, fabrication et ventes de bornes de recharges électriques rapides. Disposant d'une large gamme de bornes à la pointe de la technologie, DBT répond aux besoins d'équipements des espaces publics et privés. Sa gamme innovante B2B de bornes rapides Milestone® lancée en 2023, qui est entièrement conçue et assemblée en France, couvre la totalité du spectre de la recharge de 7 à 180 kW ;
- Depuis 2022, une nouvelle activité d'opérateur de bornes de recharges haute puissance « R3 - Réseau de Recharge Rapide », comptant déjà 84 stations opérationnelles. Ce réseau, qui devrait atteindre près de, puis 1000 fin 2031, cible des implantations stratégiques sur des sites de destination tels que les centres commerciaux, les chaînes de restaurant, les grandes surfaces spécialisées plutôt que les grands sites de passage tels que les autoroutes.

Ces deux axes stratégiques devraient permettre à DBT de tirer le meilleur profit d'un marché en pleine expansion, soutenu par des initiatives gouvernementales telles que l'objectif de 400 000 bornes installées en France d'ici 2030. En combinant la vente de bornes et de services de recharge électrique, DBT offre une solution complète pour répondre aux besoins croissants de la mobilité électrique.

Implanté à Brebières dans les Hauts-de-France, le groupe DBT est coté sur Euronext Growth depuis décembre 2015.

Groupe DBT
Parc Horizon 2000 –
Rue Maurice Grossemy
62117 Brebières

Service
Communication
communication@dbt.fr

Relations Investisseurs
ir@dbt.fr
Relations Presse
info@capvalue.fr
01 80 81 50 00

Le Groupe DBT est présent sur les réseaux sociaux : Twitter - LinkedIn – La French Fab

Pour plus d'informations sur le groupe DBT et ses activités : www.dbt.fr

AUTHENTIFIÉ PAR
SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

Financé par
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité
FRANCE RELANCE